

ANNEXE CAHIER DES CHARGES



**Fédération Nationale
De Kettlebell Sport**

Marathon et Traditionnel



1. Aire de compétition

1.1. Salle de compétition

La salle de compétition doit être suffisamment grande pour accueillir 6 plate-formes (1m40 X 1m40) espacés de 1 mètre ainsi que l'aire d'évolution.

La salle doit être suffisamment aérée et/ou ventilée pour le bien être des athlètes

1.2. Salle d'échauffement

L'aire d'échauffement, pour les athlètes participant à la compétition, doit se situer dans une salle attenante ou dans la salle de compétition mais, dans ce cas, avec une séparation par des rideaux ou des cloisons amovibles pour assurer la tranquillité et la concentration des athlètes.

L'organisateur devra mettre en place un service d'ordre qui permettra de respecter scrupuleusement l'entrée de la salle d'échauffement.

1.3. Salle de pesée

La pesée officielle doit s'effectuer dans une pièce spécialement aménagée à cet effet et suffisamment grande pour accueillir 6 personnes.

2. Matériel

2.1. Salle de compétition

2.1.1. Plate-forme de compétition

Le matériel utilisé sur les plate-formes de compétition doit être conforme au règlement de l'International Kettlebell Marathon Fédération (IKMF) et de la World Kettlebell Sport Fédération (WKSF).

La plate-forme doit mesurer 1M40x1M40. Elle est faite d'une matière en bois ou d'une surface qui permette d'amortir les vibrations. Elle doit être non glissante.

Pour le bon déroulement des épreuves, la plate-forme de la compétition doit être équipée de kettlebell homologuées compétitions (code de couleur officiel) dans les quantités qui suivent :

WKSF		IKMF		couleur
Femme	Homme	Femme	Homme	
1 x 8		1 x 8		rose
1 x 12		1 x 12		bleu
1 x 16	2 x 16	1 x 16	1 x 16	jaune
		1 x 20	1 x 20	violet
1 x 24	2 x 24		1 x 24	vert
			1 x 28	orange
	2 x 32		1 x 32	rouge

En plus du matériel prévu par la réglementation de l'IKMF et WKSF, la Structure ou le Comité d'organisation doit prévoir :

- un (1) aspirateur ;
- un (1) bac à magnésie (un par plate-forme); suffisamment important pour tous les athlètes

- papiers a poncer
- bouteille d'eau 1,5 litre/par athlètes/ qui doit être présenté par le juge lors de la compétition.
- seau en cas de vomissement

2.1.2. Aire d'évolution

Cette aire d'évolution doit comprendre le matériel suivant :

- deux (2) chaises et une table pour les juges de ligne par plate-forme. Les juges de lignes sont face à la plate-forme.
- un compteur numérique (programmé de 10 min à 24heures) et un compteur manuel par plate-forme
- chaque juge de ligne doit avoir du papier format A4 et un ou des stylos bille
- juge organisateur de la compétition doit avoir une table, chaise, ordinateur et imprimante pour les ordres de passages, etc. prises de proximité,
- ventilateurs
- rallonges et prises à proximité
- une(1) banderole située à l'arrière de la scène qui indique l'intitulé de la compétition, le lieu, la date et le sigle F.N.K.S.
- Deux bannières possédant les logos IKMF (marathon) et WKSF (traditionnel)

2.2. Salle ou aire d'échauffement et la préparation des athlètes

La salle ou l'aire d'échauffement doit contenir du matériel, qui sans être homologué, doit répondre aux normes IKMF et WKSF et être en bon état.

- Des kettlebells
- bacs à magnésie et 10 pains de magnésie pour l'ensemble de la salle
- le tableau officiel des résultats et ordre de passage

2.3. Salle de pesée

Cette salle doit contenir :

- une (1) table de 2 mètres minimum ;
- trois (3) chaises ;
- une (1) balance officielle pesant jusqu'à 200 Kg
- un (1) rouleau de papier essuie-tout.

3. Sonorisation, vidéo et informatique

3.1. Sonorisation

- Il doit y avoir 3 microphones (dont 2 HF et 1 micro casque pour l'arbitre central)
- Une sono afin de diffusé de la musique
- **ATTENTION : Il ne faut pas d'enceinte à côté de la table du jury et des plates formes**

3.2. Informatique

La Structure ou le Comité d'organisation doit fournir l'équipement informatique complet : un ordinateur et une imprimante

4. Personnel

Suffisamment de personnes doivent être prévues pour le bon déroulement et l'organisation de la compétition.

Il faut au minimum :

- ✓ un (1) secrétaire pour l'enregistrement des compétiteurs
- ✓ un annonceur ayant une connaissance certaines sur la discipline et la réglementation
- ✓ un speaker chargé d'appeler les athlètes lors de leur passages
- ✓ quatre (4) chaperons (2 femmes et 2 hommes) pour les contrôles anti-dopage.

5. Récompenses

5.1. Récompenses

Concernant la récompense pour chaque participant, celle-ci devra être prestigieuse pour les championnats de France et toutes compétitions officielles IKMF et WKSF.

Lors des extrêmes marathon, le compétiteur se verra remettre une coupe ou trophée, une médaille, plus un diplôme.

L'open de France et le championnat de France doivent avoir des médailles différentes.

Chaque récompense pour les championnats de France doit être estampillé par le logo FNKS.

L'open de France (compétition pouvant regrouper des athlètes d'autres nations) doit être estampillé IKMF pour le Kettlebell marathon et WKSF pour le kettlebell traditionnel

Les récompenses extrêmes marathon doit être estampillé IKMF.

5.2. Protocole

La remise des récompenses se déroule de la façon suivante :

Toute récompenses doit être remise par l'organisateur accompagné du président et/ou du vice président plus les officiels présents.

6. Communication et animation

6.1. Publicité

Pour attirer le public, il est aussi conseillé de prévoir des affiches et des banderoles annonçant la date de la compétition.

Diffusion sur les réseaux sociaux (ex : création de l'événement sur facebook)

6.2. Décoration de la salle

La salle de compétition doit être décorée (plantes, arbustes, drapeaux, etc.)

6.3. Podium

Il est obligatoire de prévoir un podium avec 3 marches à 3 hauteurs différentes. Il doit être suffisamment grand, en particulier pour les compétitions par équipes.

Rappel : Sur le podium, doivent être inscrites les places des athlètes. Lorsque le public regarde le podium, la deuxième place est à la gauche du podium, la première place au milieu et la troisième à droite.

7. Officiels et V.I.P.

Il est conseillé d'inviter des officiels de la municipalité (maire, adjoint aux sports, directeur des sports, etc.), du département, de la région et de l'Etat qui seront amenés à remettre les récompenses aux athlètes avec les officiels de la F.N.K.S.

8. organisations

L'organisateur et/ou une personne désignée devra récupérer les athlètes n'ayant pas de moyen de locomotion afin de les déposer dans leur hôtel respectif, ou sur leur lieu de compétition.

L'organisateur peut fournir un/ou des numéros de taxi local et des adresses d'hôtel proches de la compétition

9. Médical

Une présence médical est nécessaire le temps de la compétition

**Pour
La F.N.K.S**

**Pour
La Structure ou le Comité d'organisation**
Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »